



HAL
open science

FRANCE : L'ÂGE DES DÉPARTEMENTS

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. FRANCE : L'ÂGE DES DÉPARTEMENTS. Population et avenir, 2002, 657, pp.4-6. halshs-01094724

HAL Id: halshs-01094724

<https://shs.hal.science/halshs-01094724>

Submitted on 12 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



France

L'âge des départements

« La France continue de vieillir ». Cette formulation, utilisée par exemple par l'Insee¹, confirme une réalité pérenne : en France métropolitaine, la proportion des moins de vingt ans s'élève à 24,6 % au dernier recensement, contre 32,2 % en 1962, 30,7 % en 1975, et 26,5 % en 1990. Ce processus général de vieillissement ne doit pas masquer d'importantes disparités spatiales selon les départements qui se révèlent inégaux dans leur âge moyen et dans leur composition par âge.

par Gérard-François DUMONT

L'analyse de la composition par âge des départements met d'abord en évidence une distinction quantitative duale : d'un côté, les 51 départements les moins vieillis comptent chacun un effectif de jeunes de 0 à 19 ans plus élevé que celui des personnes âgées de 60 ans ou plus. De l'autre, 45 départements sont dans la situation inverse, avec moins de jeunes de 0 à 19 ans que de personnes âgées de 60 ans ou plus. Sur fond de vieillissement et de gérontocroissance² généralisés, la balance jeunes/vieux penche plus ou moins selon les départements. À l'intérieur de chacune de ces deux natures, il convient d'opérer des distinctions en fonction de l'intensité du vieillissement afin de mieux comprendre les raisons du classement de chaque département dans telle ou telle catégorie. Quatre situations différentes se présentent.

Les sept départements qui font jeunes

La première regroupe des départements encore jeunes, comptant plus de 150 jeunes de 0-19 ans pour 100 personnes âgées. Ces départements, au nombre de sept, se situent pour cinq d'entre eux dans la petite couronne de l'Île-de-France (Seine-Saint-Denis) ou dans la grande (Val d'Oise, Seine-et-Marne, Yvelines et

Essonne). Ils se caractérisent par l'importance de la population d'âge actif (20-59 ans), par un peuplement provenant du desserrement du centre de l'Île-de-France, par des flux d'émigration caractérisés par le départ des retraités, et par une proportion de population étrangère relativement élevée. Parmi ces cinq départements, le plus jeune est le Val-d'Oise, avec 205 jeunes de 0-19 ans pour 100 personnes âgées.

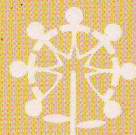
Les deux autres départements de cette catégorie se trouvent dans des situations différentes. La jeunesse de l'Oise tient à sa proximité avec Paris, à l'essor du rôle résidentiel de nombreuses communes de ce département, dans un contexte assez semblable aux départements de la grande couronne de l'Île-de-France. Quant à la relative jeunesse du département du Nord, elle s'explique par une fécondité d'une part moins faible que la moyenne nationale, d'autre part par une gérontocroissance moindre en raison d'une espérance de vie plus faible, caractéristique malheureusement pérenne de cette région.

Les treize départements les plus vieux

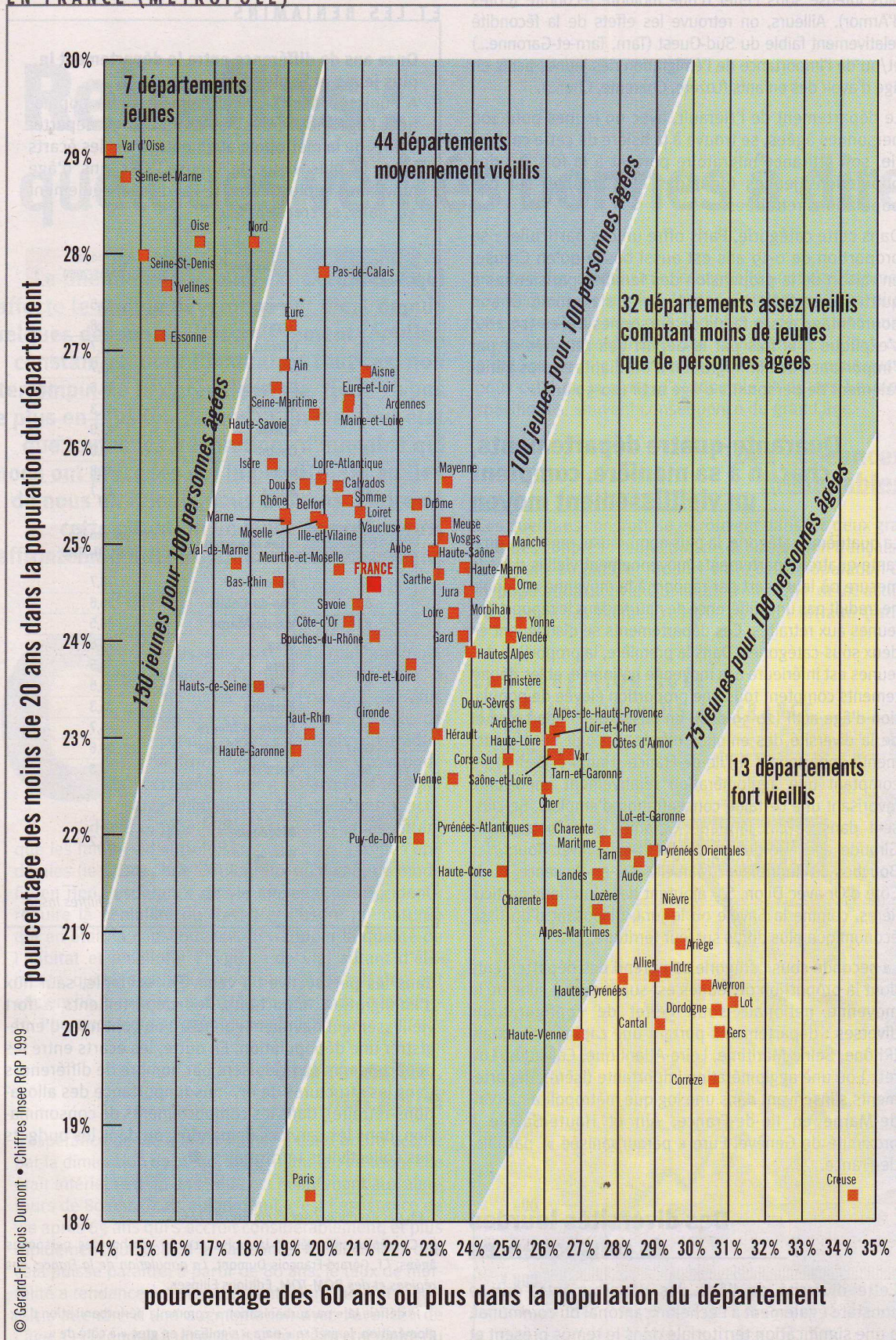
À l'opposé, treize départements se trouvent en fort vieillissement, avec moins de 75 jeunes (0-19 ans) pour 100 personnes âgées (60 ans ou plus). Cette catégorie inclut, bien entendu, le département français le plus vieilli, la Creuse, avec seulement 53 jeunes pour 100 personnes âgées, soit 18,27 % de 0-19 ans et 34,36 % de 60 ans ou plus. À l'exemple de la Creuse, cette catégorie compte des départements ruraux comme la Nièvre, l'Ariège, le Cantal, le Lot ou le Gers. Mais elle comprend également des départements comptant une ville importante, comme la Haute-Vienne, ou un réseau significatif de petites agglomérations, comme l'Allier. La cause du vieillissement provient, selon les cas, plutôt d'une faible fécondité (Haute-Vienne), de l'importance de l'émigration de jeunes actifs en âge d'avoir des enfants (Aveyron), ou de l'intensité des deux phénomènes (Dordogne par exemple).

Les trente-deux départements assez vieillis

Parmi les quarante-cinq départements les plus vieillis, trente-deux comptent entre 75 et 100 jeunes pour 100 personnes âgées. Leur appartenance à cette catégorie provient d'évolutions différentes. Pour plusieurs départements maritimes (Alpes-Maritimes, Finistère, Morbihan, Vendée...),



LES QUATRE CATÉGORIES D'ÂGE DES DÉPARTEMENTS EN FRANCE (MÉTROPÔLE)



DOSSIER



La venue de retraités accentue le vieillissement, parfois déjà plus intense sous l'effet d'une moindre fécondité (Côtes d'Armor). Ailleurs, on retrouve les effets de la fécondité relativement faible du Sud-Ouest (Tarn, Tarn-et-Garonne...) et/ou de l'importance de l'émigration des jeunes actifs en âge d'avoir des enfants (Lozère, Charente, Cher...).

Le département de l'Hérault, avec 99 jeunes pour 100 personnes âgées, se trouve à la lisière de cette catégorie, son attirance migratoire portant à la fois sur des populations jeunes (dont des étudiants) et sur des populations retraitées.

Dans cette catégorie, Paris offre un cas particulier : sa proportion de 0-19 ans est aussi basse qu'en Creuse, en raison de la propension des familles parisiennes à quitter la capitale lorsque le foyer s'agrandit. Et son pourcentage assez faible de personnes âgées (15,2 %) s'explique à la fois par le départ des retraités et par l'importance de l'immigration d'étudiants et plus généralement de personnes d'âge actif (20-59 ans).

Quarante-quatre départements, chacun à sa manière, comptent un vieillissement moyen

La quatrième catégorie, la plus nombreuse, regroupe quarante-quatre départements moyennement vieillis dans la mesure où leur écart par rapport à la moyenne nationale ne traduit pas une différence de nature dans le rapport des jeunes aux retraités. Ces départements se distinguent en deux sous-catégories. Dans la première, la proportion des jeunes est inférieure à la moyenne nationale, et les départements comptent tous une proportion élevée de population d'âge actif (20-59 ans), en raison de l'importance et de la diversité des emplois offerts. Il s'agit de départements appartenant à l'Île-de-France (Hauts-de-Seine) ou comptant une agglomération relativement importante favorisant une certaine concentration d'emplois. Se classent dans ce cas la Haute-Garonne avec Toulouse, la Gironde avec Bordeaux, l'Indre-et-Loire avec Tours, les Bouches-du-Rhône avec Marseille-Aix-en-Provence, ou la Côte d'Or avec Dijon. S'y ajoutent des situations particulières, comme la Savoie ou le Jura, disposant d'un tissu économique plus diffus sur leur territoire.

La seconde sous-catégorie comprend des départements dont la proportion de jeunes est supérieure à celle de la moyenne nationale sous l'effet de configurations diverses : départements portant une capitale régionale (Rhône, Seine-Maritime, Loire-Atlantique, Calvados, Loiret...) ou une agglomération importante (Isère), départements s'inscrivant dans une logique métropolitaine (Val-de-Marne en Ile-de-France, Ain et Haute-Savoie à proximité de Genève, Eure « parurbanisée »³ par l'Ile-de-France.

Des diversités lourdes de conséquences

Cette diversité de l'âge des départements, qui se constate également à l'échelon cantonal ou communal, a une signification territoriale dans le temps présent et

LES DÉPARTEMENTS DOYENS ET LES BENJAMINS

Onze ans de différence entre le département le plus jeune et le plus âgé.

A l'unisson avec le vieillissement de la population, l'âge moyen des habitants des 96 départements de la métropole augmente. Mais les écarts entre le plus vieux, la Creuse, 45,5 ans d'âge moyen, et le plus jeune, le Val d'Oise, seulement 34,3 ans, se creusent (sic).

Rang	Les doyens	Age moyen au 01/01/2000
1	Creuse	45,5
2	Gers	43,8
3	Corrèze	43,7
4	Lot	43,7
5	Dordogne	43,6
6	Aveyron	43,3
7	Ariège	43,0
8	Cantal	43,0
9	Indre	42,8
10	Allier	42,7

Rang	Les benjamins	Age moyen au 01/01/2000
87	Isère	36,7
88	Pas-de-Calais	36,6
89	Val-de-Marne	36,5
90	Oise	35,6
91	Nord	35,5
92	Yvelines	35,5
93	Essonne	35,3
94	Seine-et-Marne	34,7
95	Seine-St-Denis	34,6
96	Val d'Oise	34,3

	Moyenne métropole	38,2
--	-------------------	------

Chiffres Insee

dans les perspectives à venir. Par exemple, sauf flux d'immigration importants, les départements à fort vieillissement devraient connaître ou continuer d'enregistrer une dépopulation. En outre, les écarts entre les départements se traduisent par nombre de différences dans les structures de revenus (importance des allocations-retraite), dans les comportements de consommation, dans les services demandés, ou dans les budgets des collectivités territoriales. ●

1. Cf. par exemple *Insee Première*, n° 746.

2. Ce néologisme définit la croissance du nombre des personnes âgées. Cf. Gérard-François Dumont, *La population de la France, des régions et des DOM-TOM*, Editions Ellipses.

3. Je définis la « parurbanisation » comme la périurbanisation d'agglomération, le préfixe « para » signifiant en grec « à côté de ».